



PROJET DE BUDGET 2026

CAP Habitat Ile-de-France
alerte contre un budget qui va
encore plus aggraver la crise du
logement

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET DE BUDGET 2026 CAP HABITAT ALERTE CONTRE UN BUDGET QUI VA ENCORE PLUS AGGRAVER LA CRISE DU LOGEMENT

VENDREDI 17 OCTOBRE 2025

Alors que la crise du logement s'aggrave, les premiers éléments du Projet de loi de finances marquent une inflexion préoccupante et semble relever d'une vision à contre-courant des besoins du pays.

Rappelons que 72 % de la population est éligible au logement social, que 2,8 millions de demandes de logement social sont en attente, fin 2024, et que seulement 1 demande sur 7 est satisfaite. En Ile-de-France, la situation est encore plus grave avec 1 demande satisfaite pour 13 ménages qui attendent un logement.

Malgré ce constat, si les chiffres annoncés pour 2026 étaient confirmés à l'issue du débat au Parlement, l'impact financier de contribution des organismes HLM au budget de l'Etat atteindrait un niveau record de 2,175 milliards d'euros.

- La loi de finances 2025 avait réduit pour la première fois depuis 2018 la RLS, laissant espérer que le Gouvernement avait enfin pris conscience de l'inefficacité de cette mesure. Or, le projet de loi de finances pour 2026 ne se contente pas de remettre en cause cette avancée : il prévoit d'accroître encore la pression financière exercée.
- En parallèle, l'État prévoit de confirmer son désengagement du financement du Fonds national des Aides à la Pierre (FNAP), qui soutient notamment la construction de logements très sociaux. En conséquence, les bailleurs sociaux se trouveraient une nouvelle fois obligés de compenser cela, avec des cotisations à la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS) qui s'élèveraient désormais à 375 millions d'euros (soit 300 millions de plus qu'auparavant).

CAP Habitat se joint à l'appel d'Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, aux parlementaires : « à bien saisir la réalité et les conséquences que pourrait avoir cette loi de finances pour 2026 sur les bailleurs sociaux, l'activité économique et la vie de nos concitoyens. »

CAP Habitat défendant un modèle singulier, coopératif et non capitalistique, où chaque organisme membre conserve son identité et son ancrage local tout en agissant collectivement pour l'intérêt général. **La SAC réaffirme sa conviction face à la logique de rentabilité qui s'impose trop souvent au détriment du service public : le logement social est un bien commun, non une variable d'ajustement budgétaire.**

L'enjeu est double : préserver la capacité d'investissement des bailleurs sociaux et soutenir la transition écologique du secteur Hlm.

« Nous portons une vision du logement social qui allie responsabilité économique, justice sociale et transition écologique. C'est cette cohérence qu'il faut préserver et non fragiliser par des arbitrages financiers à court terme. »

Christophe Liévin, Directeur général de Colombes Habitat Public et Président du Directoire de CAP Habitat en 2026.

CAP Habitat

Créée en septembre 2021, CAP Habitat est une Société Anonyme de Coordination (SAC) réunissant 7 bailleurs franciliens : Coop'Ivry Habitat, Colombes Habitat Public, Gennevilliers Habitat, IDF Habitat, Malakoff Habitat, Nanterre Coop'Habitat et Pantin Habitat.

Forte de plus de 57 000 logements et 170 000 locataires, CAP Habitat incarne un modèle coopératif et solidaire, au service d'une vision partagée du logement social fondée sur la proximité, la transition écologique et la justice sociale.

Avec 900 collaborateurs et plus de 57 000 logements répartis sur l'ensemble de la petite couronne parisienne, Cap Habitat devient un acteur important de l'habitat social en Île-de-France.



Contacts :

Brice JACQUEMIN, chargé de projet SAC
b.jacquemin@caphabitatidf.fr / 06 17 53 50 00

Ludovic PAUL-SAINTE MARIE, Responsable communication de Malakoff Habitat
l.paulsaintemarie@malakoff-habitat.fr / 06 28 45 78 57